

501597-2026 - Wettbewerb

Frankreich – Dienstleistungen im Straßenbau – Accord-Cadre à marchés subséquents pour les missions de maîtrise d'œuvre études et travaux de réparation et d'entretien des ouvrages (ouvrages d'arts, murs et tunnels) sur l'ensemble du réseau ESCOTA.

OJ S 138/2026 21/07/2026

Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung - Änderungsbekanntmachung Dienstleistungen

1. Beschaffer

1.1. Beschaffer

Offizielle Bezeichnung: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

E-Mail: marches.escota@vinci-autoroutes.com

Rechtsform des Erwerbers: Einrichtung des öffentlichen Rechts

Tätigkeit des öffentlichen Auftraggebers: Wirtschaftliche Angelegenheiten

2. Verfahren

2.1. Verfahren

Titel: Accord-Cadre à marchés subséquents pour les missions de maîtrise d'œuvre études et travaux de réparation et d'entretien des ouvrages (ouvrages d'arts, murs et tunnels) sur l'ensemble du réseau ESCOTA.

Beschreibung: L'accord cadre porte sur des missions de maîtrise d'œuvre (partielles ou complètes) conception et/ou réalisation et complémentaires (études techniques, dossiers réglementaires, etc...) relatives aux travaux d'entretien et de rénovation d'ouvrages d'arts, de murs de soutènement et de tunnels, concédés à la société ESCOTA.

Kennung des Verfahrens: 7c017382-52bc-4070-bb80-b0a262f89bd7

Interne Kennung: DMO.AB-26.027-2

Verfahrensart: Offenes Verfahren

Das Verfahren wird beschleunigt: nein

2.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 71311220 Dienstleistungen im Straßenbau

Zusätzliche Einstufung (cpv): 71320000 Planungsleistungen im Bauwesen, 71520000 Bauaufsicht

2.1.2. Erfüllungsort

Beliebiger Ort

Zusätzliche Informationen: Les prestations se situeront sur le réseau ESCOTA dans les départements cités en section 5.1.2 ci-après.

2.1.4. Allgemeine Informationen

Zusätzliche Informationen: ESCOTA est une société de droit privé, et exerce le métier de concessionnaire autoroutier. Le présent appel d'offres fait l'objet d'une procédure dématérialisée. Les candidats téléchargent gratuitement le DCE via le site

<https://consultations-escota.omnikles.com>. Les candidats doivent s'identifier en indiquant une adresse courriel électronique (mail) permettant de façon certaine une correspondance pour

l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications. Le candidat garde à sa charge la vérification régulière des messages reçus sur son adresse email. La responsabilité d'ESCOTA ne saurait être recherchée si le candidat a donné une adresse erronée, ou s'il n'a pas consulté ses messages. Le dépôt des plis est possible exclusivement au travers de la plateforme en suivant les instructions de cette dernière, et ce, avant la date et l'heure limites de réception fixées en section 5.1.12 ci-après. Les candidats procèdent à l'opération de dépôt des plis en suivant les instructions de la plateforme précitée. Chaque transmission fait l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Seul cet accusé est la preuve de dépôt du pli. Il convient de le conserver pendant toute la durée de la procédure, jusqu'à l'attribution du marché. Le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00 Paris). Il est vivement recommandé aux candidats de ne pas déposer leur pli « en dernière minute » et de s'être assurés, par un test préalable, qu'ils maîtrisent bien le fonctionnement de la plateforme. La durée de l'opération de dépôt dépend directement de la taille des enveloppes de réponse et de la qualité de la connexion internet des candidats. Les candidats devront donc s'organiser afin que leurs plis soient transférés en totalité sur la plateforme avant la date et l'heure limites de dépôt, sinon, les plis seront considérés hors délai. En cas de difficulté, un service de support est mis à disposition des candidats, joignable par téléphone au n° 0825 001 326, de 9H00 à 18H00 sans interruption, du lundi au vendredi (hors jours fériés), ou à l'adresse suivante : support@safetender.com Les candidats contacteront prioritairement le service support par courrier électronique à l'adresse susmentionnée à des fins de traçabilité (obtention d'un ticket), puis par téléphone dans un second temps. Toute question intervenant dans le cadre de cette procédure devra être posée par le biais de la plateforme. Aucune réponse ne sera apportée en dehors de celle-ci. Les modalités de présentation et de transmission du dossier de candidature et du dossier d'offre sont définies au règlement de consultation. Le dossier de candidature devra préciser le ou les lots pour lesquels le candidat souhaite soumissionner. Forme juridique de l'attributaire : Pour chaque lot, l'accord-cadre sera attribué soit à un opérateur économique unique, soit à un groupement d'opérateurs économiques. En cas de groupement, le mandataire du groupement sera obligatoirement désigné dès la candidature. En cas de candidature en groupement conjoint, le mandataire devra, lors de l'attribution du marché, être solidaire afin d'assurer la bonne exécution du marché. Il est précisé qu'un opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même lot et ne peut signer plus d'une offre. Pour éviter de fausser la concurrence, un cotraitant ne pourra pas être retenu dans plusieurs groupements. Si tel était le cas, le Maître d'Ouvrage demanderait à ces entités que ne soit maintenue que la candidature d'une seule d'entre elles. A défaut de désistement(s) volontaire(s) permettant d'atteindre ce résultat dans le délai imparti, le Maître d'Ouvrage procèdera au rejet de la candidature de ces entités pour ce seul motif. En outre, de manière générale, un opérateur économique ne pourra signer plus d'une offre. Si plusieurs entités sans personnalité juridique (agences, établissements secondaires ...) d'un même opérateur économique, se portent candidates à une même consultation, le maître d'ouvrage demandera à ces entités que ne soit maintenue que la candidature d'une seule d'entre elles, effectivement habilitée à engager l'opérateur économique. A défaut de désistement(s) volontaire(s) permettant d'atteindre ce résultat dans le délai imparti, le maître d'ouvrage procèdera au rejet de la candidature de ces entités pour ce seul motif. Après examen de la complétude du dossier de candidature et de l'aptitude des candidats à exercer l'activité professionnelle, la capacité des candidats à exécuter les prestations objet de l'accord-cadre pour chaque lot concerné sera évaluée, sur la base des renseignements et documents demandés en rubrique 5.1.9, au regard de leur capacité économique et financière ; de leur capacité technique et professionnelle ainsi que de leur expérience en rapport avec l'opération. Il est rappelé que seul un opérateur économique détenant une personnalité juridique propre (ce qui n'est pas le cas d'un établissement

secondaire) peut se porter candidat et soumissionner à un marché public. En cas de groupement, cette condition s'applique à tous les membres du groupement. Les candidats pourront présenter une offre pour chacun des deux lots. Un même candidat pourra être attributaire des 2 lots, dans les conditions définies par le règlement de la consultation. Conformément à l'article R.2161-4 du CCP, le Maître d'Ouvrage peut décider d'examiner les offres avant les candidatures. Dans ce cas, il n'analysera la candidature que du seul attributaire pressenti.

Rechtsgrundlage:

Richtlinie 2014/24/EU

2.1.5. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Bedingungen für die Einreichung:

Höchstzahl der Lose, für die ein Bieter Angebote einreichen kann: 2

Auftragsbedingungen:

Höchstzahl der Lose, für die Aufträge an einen Bieter vergeben werden können: 2

2.1.6. Ausschlussgründe

Quellen der Ausschlussgründe: Bekanntmachung

Verstoß gegen die in den rein innerstaatlichen Ausschlussgründen verankerten

Verpflichtungen: Voir également les cas mentionnés à la rubrique 5.1.9 du présent avis.

5. Los

5.1. Los: LOT-0001

Titel: Accord-cadre multi attributaires à marchés subséquents portant sur des missions de maîtrise d'œuvre (partielles ou complètes), conception et/ou réalisation ainsi que sur des missions complémentaires (études techniques, dossiers réglementaires, etc...) relatives aux travaux d'entretien et de rénovation d'ouvrages d'arts, de murs de soutènement et de tunnels, concédés à la société ESCOTA

Beschreibung: Les prestations pourront porter notamment sur les éléments de mission principales et complémentaires tels que cités ci-après : AVP : Etudes d'Avant-Projet PRO : Etudes de Projet DCE : Etablissement du Dossier de Consultation des Entreprises de Travaux ACT : Assistance à la passation du ou des Contrats de Travaux VISA : Visa des documents d'exécution, et réalisation des documents de synthèse relatifs aux ouvrages revêtant un caractère technique spécifique DET : Direction de l'exécution des contrats de travaux OPC : Ordonnancement, pilotage et coordination en phase conception et réalisation AOR : Assistance aux opérations préalables à la Réception des travaux GPA : Assistance du suivi de la Garantie de Parfait Achèvement Missions complémentaires : GEO : Etudes d'ingénierie géotechnique de conception et/ou de supervision géotechnique d'exécution ECI : Études Complémentaires d'Investigation : Définition, pilotage et coordination des divers intervenants agissant dans le cadre d'études complémentaires d'investigation, IPE : Gestion des Interfaces avec des Projets Extérieurs, y compris pour des projets réalisés par ESCOTA CMP : Coordination des Maîtrises d'œuvre Particulières EPE : Production des dossiers réglementaires (y compris Pré-cadrage réglementaire, dossiers cas par cas, dossiers au titre de la loi sur l'eau, projets de dossiers d'exploitation sous chantier DESC, NPSA, conventions, etc...) CEXT : Assistance à la désignation des contrôles extérieurs, suivi et pilotage.
Interne Kennung: LOT 1-Secteur Provence

5.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 71311220 Dienstleistungen im Straßenbau

Zusätzliche Einstufung (cpv): 71320000 Planungsleistungen im Bauwesen, 71520000

Bauaufsicht

Optionen:

Beschreibung der Optionen: Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale de deux (2) ans à compter de sa date de notification. Il est reconductible deux fois par période successive d'un an, par tacite reconduction, sans que sa durée totale ne puisse dépasser quatre (4) ans. Le présent marché n'est pas renouvelable.

5.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Alpes-de-Haute-Provence (FRL01)

Land: Frankreich

Zusätzliche Informationen: Les prestations auront lieu dans les départements des Alpes-de-Haute-Provence (04), des Hautes-Alpes(05), des Bouches-du-Rhône (13), du Var (83) et du Vaucluse (84), sur les autoroutes A8 – PR 0 à 133 (BPV Capitou),A50, A501, A51, A52, A57, du réseau ESCOTA

5.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Hautes-Alpes (FRL02)

Land: Frankreich

Zusätzliche Informationen: Les prestations auront lieu dans les départements des Alpes-de-Haute-Provence (04), des Hautes-Alpes(05), des Bouches-du-Rhône (13), du Var (83) et du Vaucluse (84), sur le réseau Escota.

5.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Land: Frankreich

Zusätzliche Informationen: Les prestations auront lieu dans les départements des Alpes-de-Haute-Provence (04), des Hautes-Alpes(05), des Bouches-du-Rhône (13), du Var (83) et du Vaucluse (84), sur le réseau Escota.

5.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Var (FRL05)

Land: Frankreich

Zusätzliche Informationen: Les prestations auront lieu dans les départements des Alpes-de-Haute-Provence (04), des Hautes-Alpes(05), des Bouches-du-Rhône (13), du Var (83) et du Vaucluse (84), sur le réseau Escota.

5.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Vaucluse (FRL06)

Land: Frankreich

Zusätzliche Informationen: Les prestations auront lieu dans les départements des Alpes-de-Haute-Provence (04), des Hautes-Alpes(05), des Bouches-du-Rhône (13), du Var (83) et du Vaucluse (84), sur le réseau Escota.

5.1.3. Geschätzte Dauer

Laufzeit: 2 Jahre

5.1.5. Wert

Höchstwert der Rahmenvereinbarung: 4 000 000,00 EUR

5.1.6. Allgemeine Informationen

Vorbehaltene Teilnahme:

Teilnahme ist nicht vorbehalten.

Auftragsvergabeprojekt nicht aus EU-Mitteln finanziert

Die Beschaffung fällt unter das Übereinkommen über das öffentliche Beschaffungswesen: nein
Zusätzliche Informationen: Modalités de financement et de paiement : Origine du financement 100% ESCOTA. Aucune avance ne sera accordée au titulaire. Les prix plafonds de l'accord cadre sont fermes et non actualisables la première année de l'Accord-cadre. La mise à jour des prix intervient chaque année, le 1er jour suivant la date anniversaire de l'Accord-cadre Les prix forfaitaires des marchés subséquents sont révisables. Le délai de règlement est de soixante (60) jours à compter de la date d'émission de la facture ou de la transmission du projet de décompte par le titulaire à ESCOTA. Les modalités de cautionnement et de garantie sont définies au CCAP. L'accord-cadre est conclu sans montant minimum. La valeur maximale de l'accord cadre mentionnée à l'article 5.1.5 correspond au montant maximum du marché pour la durée totale de l'accord cadre, soit 48 mois.

5.1.9. Eignungskriterien

Quellen der Auswahlkriterien: Auftragsunterlagen

5.1.11. Auftragsunterlagen

Sprachen, in denen die Auftragsunterlagen offiziell verfügbar sind: Französisch

Internetadresse der Auftragsunterlagen: <https://consultations-escota.omnikles.com>

5.1.12. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Bedingungen für die Einreichung:

Elektronische Einreichung: Erforderlich

Adresse für die Einreichung: <https://consultations-escota.omnikles.com>

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch

Elektronischer Katalog: Nicht zulässig

Varianten: Nicht zulässig

Frist für den Eingang der Angebote: 04/09/2026 16:00:00 (UTC+02:00) Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Dauer, während der das Angebot gültig bleiben muss: 9 Monate

Auftragsbedingungen:

Die Auftragsausführung muss im Rahmen von Programmen für geschützte

Beschäftigungsverhältnisse erfolgen: Ja

Bedingungen für die Ausführung des Auftrags: Dans un souci de protection de l'emploi et de la lutte contre l'exclusion, le Maître d'ouvrage sollicite du Titulaire le respect d'une action d'insertion sociale au titre de l'exécution du présent accord cadre.

Elektronische Rechnungsstellung: Zulässig

Aufträge werden elektronisch erteilt: nein

Zahlungen werden elektronisch geleistet: nein

5.1.15. Techniken

Rahmenvereinbarung:

Rahmenvereinbarung mit erneutem Aufruf zum Wettbewerb

Höchstzahl der Teilnehmer: 4

Informationen über das dynamische Beschaffungssystem:

Kein dynamisches Beschaffungssystem

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Schlichtungsstelle: Tribunal judiciaire de Marseille

Überprüfungsstelle: Tribunal judiciaire de Marseille

Informationen über die Überprüfungsfristen: L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours suivants devant le Tribunal judiciaire de Marseille : un référé précontractuel

avant la signature du marché sur le fondement des dispositions des articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009 ; un délai de seize (16) jours sera respecté entre la date d'envoi du courrier de rejet et la date de signature du marché. Ce délai sera ramené à onze (11) jours en cas d'envoi dudit courrier de rejet par courriel. un référé contractuel après la signature du marché et au plus tard le trente-et-unième (31ème) jour suivant la publication de l'avis d'attribution sur le fondement des dispositions des articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009.

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organisation, die einen Offline-Zugang zu den Vergabeunterlagen bereitstellt: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organisation, die weitere Informationen für die Nachprüfungsverfahren bereitstellt: Tribunal judiciaire de Marseille

Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organisation, die Angebote bearbeitet: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

5.1. Los: LOT-0002

Titel: Accord-cadre multi attributaire à marchés subséquents portant sur des missions de maîtrise d'œuvre (partielles ou complètes), conception et/ou réalisation , ainsi que sur des missions complémentaires (études techniques, dossiers réglementaires, etc...) relatives aux travaux d'entretien et de rénovation d'ouvrages d'arts, de murs de soutènement et de tunnels, concédés à la société ESCOTA

Beschreibung: Les prestations pourront porter notamment sur les éléments de mission principales et complémentaires tels que cités ci-après : AVP : Etudes d'Avant-Projet PRO : Etudes de Projet DCE : Etablissement du Dossier de Consultation des Entreprises de Travaux ACT : Assistance à la passation du ou des Contrats de Travaux VISA : Visa des documents d'exécution, et réalisation des documents de synthèse relatifs aux ouvrages revêtant un caractère technique spécifique DET : Direction de l'exécution des contrats de travaux OPC : Ordonnancement, pilotage et coordination en phase conception et réalisation AOR : Assistance aux opérations préalables à la Réception des travaux GPA : Assistance du suivi de la Garantie de Parfait Achèvement Missions complémentaires : GEO : Etudes d'ingénierie géotechnique de conception et/ou de supervision géotechnique d'exécution ECI : Études Complémentaires d'Investigation : Définition, pilotage et coordination des divers intervenants agissant dans le cadre d'études complémentaires d'investigation, IPE : Gestion des Interfaces avec des Projets Extérieurs, y compris pour des projets réalisés par ESCOTA CMP : Coordination des Maîtrises d'œuvre Particulières EPE : Production des dossiers réglementaires (y compris Pré-cadrage réglementaire, dossiers cas par cas, dossiers au titre de la loi sur l'eau, projets de dossiers d'exploitation sous chantier DESC, NPSA, conventions, etc...) CEXT : Assistance à la désignation des contrôles extérieurs, suivi et pilotage.

Interne Kennung: LOT 2- Secteur Alpes Maritimes

5.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 71311220 Dienstleistungen im Straßenbau

Zusätzliche Einstufung (cpv): 71520000 Bauaufsicht, 71320000 Planungsleistungen im Bauwesen

Optionen:

Beschreibung der Optionen: Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale de deux (2) ans à compter de sa date de notification. Il est reconductible deux fois par période successive d'un an, par tacite reconduction, sans que sa durée totale ne puisse dépasser quatre (4) ans. Le présent marché n'est pas renouvelable.

5.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Var (FRL05)

Land: Frankreich

Zusätzliche Informationen: Les prestations auront lieu dans les départements du Var (83) et des Alpes Maritimes (06), sur l'autoroute A8 – PR 133 (BPV Capitou) à 224 (frontière Italienne)

5.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Land: Frankreich

Zusätzliche Informationen: Les prestations auront lieu dans les départements du Var (83) et des Alpes Maritimes (06)

5.1.3. Geschätzte Dauer

Laufzeit: 2 Jahre

5.1.5. Wert

Höchstwert der Rahmenvereinbarung: 6 000 000,00 EUR

5.1.6. Allgemeine Informationen

Vorbehaltene Teilnahme:

Teilnahme ist nicht vorbehalten.

Auftragsvergabeprojekt nicht aus EU-Mitteln finanziert

Die Beschaffung fällt unter das Übereinkommen über das öffentliche Beschaffungswesen: nein

Zusätzliche Informationen: Modalités de financement et de paiement : Origine du financement 100% ESCOTA. Aucune avance ne sera accordée au titulaire. Les prix plafonds de l'accord cadre sont fermes et non actualisables la première année de l'Accord-cadre. La mise à jour des prix intervient chaque année, le 1er jour suivant la date anniversaire de l'Accord-cadre Les prix forfaitaires des marchés subséquents sont révisables. Le délai de règlement est de soixante (60) jours à compter de la date d'émission de la facture ou de la transmission du projet de décompte par le titulaire à ESCOTA. Les modalités de cautionnement et de garantie sont définies au CCAP. L'accord-cadre est conclu sans montant minimum. La valeur maximale de l'accord cadre mentionnée à l'article 5.1.5 correspond au montant maximum du marché pour la durée totale de l'accord cadre, soit 48 mois.

5.1.9. Eignungskriterien

Quellen der Auswahlkriterien: Auftragsunterlagen

5.1.11. Auftragsunterlagen

Sprachen, in denen die Auftragsunterlagen offiziell verfügbar sind: Französisch

Internetadresse der Auftragsunterlagen: <https://consultations-escota.omnikles.com>

5.1.12. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Bedingungen für die Einreichung:

Elektronische Einreichung: Erforderlich

Adresse für die Einreichung: <https://consultations-escota.omnikles.com>

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch

Elektronischer Katalog: Nicht zulässig

Varianten: Nicht zulässig

Frist für den Eingang der Angebote: 04/09/2026 16:00:00 (UTC+02:00) Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Dauer, während der das Angebot gültig bleiben muss: 9 Monate

Auftragsbedingungen:

Die Auftragsausführung muss im Rahmen von Programmen für geschützte Beschäftigungsverhältnisse erfolgen: Ja

Bedingungen für die Ausführung des Auftrags: Dans un souci de protection de l'emploi et de la lutte contre l'exclusion, le Maître d'ouvrage sollicite du Titulaire le respect d'une action d'insertion sociale au titre de l'exécution du présent accord cadre.

Elektronische Rechnungsstellung: Zulässig

Aufträge werden elektronisch erteilt: nein

Zahlungen werden elektronisch geleistet: nein

5.1.15. Techniken

Rahmenvereinbarung:

Rahmenvereinbarung mit erneutem Aufruf zum Wettbewerb

Höchstzahl der Teilnehmer: 4

Informationen über das dynamische Beschaffungssystem:

Kein dynamisches Beschaffungssystem

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Schlichtungsstelle: Tribunal judiciaire de Marseille

Überprüfungsstelle: Tribunal judiciaire de Marseille

Informationen über die Überprüfungsfristen: L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours suivants devant le Tribunal judiciaire de Marseille : un référé précontractuel avant la signature du marché sur le fondement des dispositions des articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009 ; un délai de seize (16) jours sera respecté entre la date d'envoi du courrier de rejet et la date de signature du marché. Ce délai sera ramené à onze (11) jours en cas d'envoi dudit courrier de rejet par courriel. un référé contractuel après la signature du marché et au plus tard le trente-et-unième (31ème) jour suivant la publication de l'avis d'attribution sur le fondement des dispositions des articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009.

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organisation, die einen Offline-Zugang zu den Vergabeunterlagen bereitstellt: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organisation, die weitere Informationen für die Nachprüfungsverfahren bereitstellt: Tribunal judiciaire de Marseille

Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organisation, die Angebote bearbeitet: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

8. Organisationen

8.1. ORG-0001

Offizielle Bezeichnung: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Registrierungsnummer: 56204152500071

Abteilung: Direction de la Maîtrise d'Ouvrage

Postanschrift: 432 avenue de Cannes BP41
Stadt: MANDELIEU-LA-NAPOULE
Postleitzahl: 06210
Land, Gliederung (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)
Land: Frankreich
Kontaktperson: DMO - Service Marchés et Contrats
E-Mail: marches.escota@vinci-autoroutes.com
Telefon: +33493485000
Internetadresse: <http://www.vinci-autoroutes.com>
Endpunkt für den Informationsaustausch (URL): <https://consultations-escota.omnikles.com>
Profil des Erwerbers: <https://consultations-escota.omnikles.com>

Rollen dieser Organisation:

Beschaffer
Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt
Organisation, die einen Offline-Zugang zu den Vergabeunterlagen bereitstellt
Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt
Organisation, die Angebote bearbeitet

8.1. ORG-0002

Offizielle Bezeichnung: Tribunal judiciaire de Marseille
Registrierungsnummer: 17130111200776
Postanschrift: 6 rue Joseph Autran
Stadt: MARSEILLE
Postleitzahl: 13006
Land, Gliederung (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)
Land: Frankreich
E-Mail: tj-marseille@justice.fr
Telefon: +33491155050
Fax: +33491544290

Rollen dieser Organisation:

Überprüfungsstelle
Organisation, die weitere Informationen für die Nachprüfungsverfahren bereitstellt
Schlichtungsstelle

8.1. ORG-0000

Offizielle Bezeichnung: Publications Office of the European Union
Registrierungsnummer: PUBL
Stadt: Luxembourg
Postleitzahl: 2417
Land, Gliederung (NUTS): Luxembourg (LU000)
Land: Luxemburg
E-Mail: ted@publications.europa.eu
Telefon: +352 29291
Internetadresse: <https://op.europa.eu>

Rollen dieser Organisation:

TED eSender

10. Änderung

Fassung der zu ändernden vorigen Bekanntmachung

:

470251-2026

Hauptgrund für die Änderung

:

Korrektur – Beschaffer

Beschreibung

:

Article 5.1.12 pour chacun des 2 lots: Conditions du marché public: modifications de la date limite de remise des offres, fixée initialement au 14/08/2026 à 16h00, et reportée par le présent avis modificatif au 04/09/2026 à 16h00.

Informationen zur Bekanntmachung

Kennung/Fassung der Bekanntmachung: 6c038927-645c-4581-ba6b-1ca1af94d9d8 - 01

Formulartyp: Wettbewerb

Art der Bekanntmachung: Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung

Unterart der Bekanntmachung: 16

Datum der Übermittlung der Bekanntmachung: 17/07/2026 14:06:38 (UTC+00:00)

Westeuropäische Zeit, GMT

Sprachen, in denen diese Bekanntmachung offiziell verfügbar ist: Französisch

Veröffentlichungsnummer der Bekanntmachung: 501597-2026

ABl. S – Nummer der Ausgabe: 138/2026

Datum der Veröffentlichung: 21/07/2026